

Suite à la convocation en date du 16 octobre 2013,  
Le quorum n'ayant pas été atteint le 13 Décembre  
2013. Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire  
sur la Lys le 19 Décembre 2013.

Etaient présents:

Mme Massiet-Zielenski, MM. Andriès, Dissaux, Grimonprez, Lefebvre,

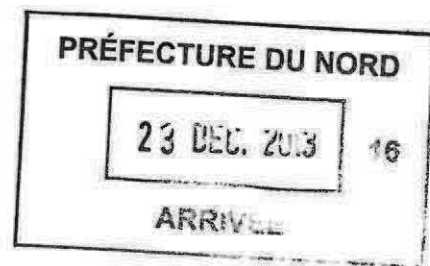
Etaient excusés:

MM. Bézirard, Bocquet, Boussemart, Bruneel, Cacheux, Douez, Houssin, Lefait,  
Leroy, Maimouni, Méquignon, Parent, Schepman, Tostain, Vandevoorde, Waymel.

Vu le rapport : 36-13

DECIDE

- d'approuver la passation d'un avenant n°5 au contrat d'affermage portant modification de 2 indices et ajout d'un protocole de fin de contrat,
- d'autoriser la signature de cet avenant par son Président.



VOTANTS : 05

POUR : 05

CONTRE : 0

ABSTENTION :

Acte exécutoire déposé auprès  
de Monsieur le Préfet, le 20 DEC. 2013

Le Président,  
Jean-Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte  
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX